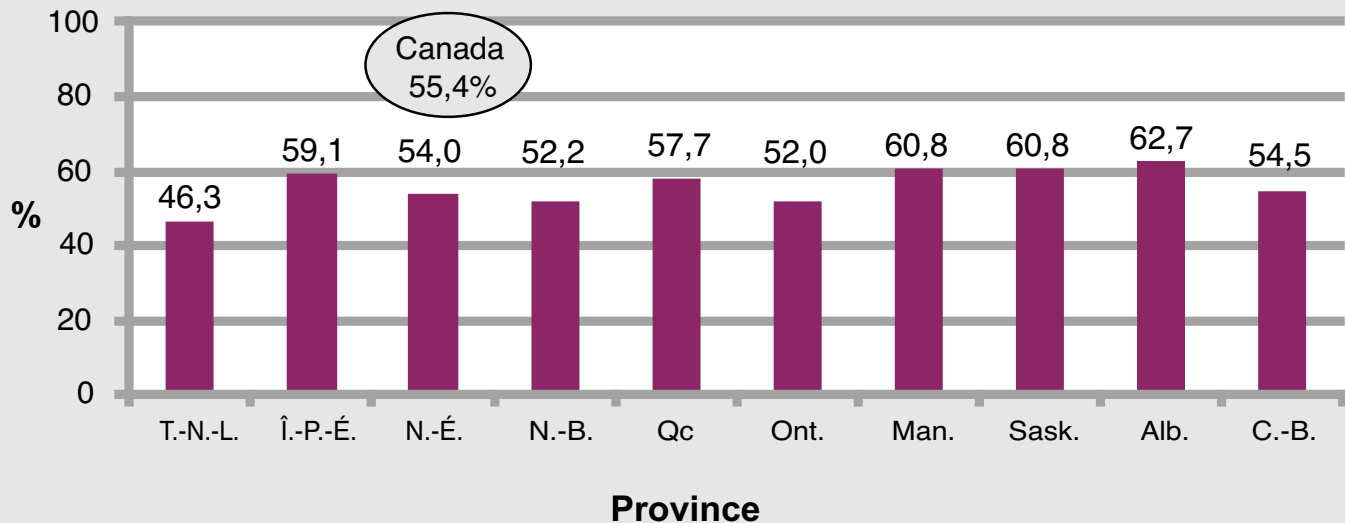




4.3.15 Emploi

Fig. 4.3.15 Taux d'emploi, 15 à 24 ans, Canada et provinces, 2011



Adapté de la base de données CANSIM de Statistique Canada (<http://cansim2.statcan.gc.ca>, tableau n° 282-0002, consulté le 29 juin 2012).

En 2011, un peu plus de la moitié (55,4 %) des jeunes avaient un emploi – 52,6 % avaient un emploi à temps plein et 47,4 % avaient un emploi à temps partiel. En 2011, en Alberta (62,7 %), en Saskatchewan (60,8 %), au Manitoba (60,8 %) et au Québec (57,7 %) les taux d'emploi chez les jeunes étaient supérieurs à la moyenne nationale. C'est à Terre-Neuve-et-Labrador que la proportion de jeunes et de jeunes adultes ayant un emploi était la plus faible. Le taux d'emploi de Terre-Neuve-et-Labrador (46,3 %) était inférieur à la moyenne nationale (de 9,1 %).

Conséquences

Au Canada, la reprise économique qui a suivi la récession n'a pratiquement pas touché les jeunes travailleurs, et les jeunes de 15 à 24 ans qui entrent sur le marché du travail doivent composer avec un certain nombre de difficultés importantes. « En plus de la concurrence qu'ils doivent livrer aux jeunes de leur groupe d'âge, ils doivent maintenant également livrer concurrence à des travailleurs plus âgés cherchant à revenir sur le marché du travail et aux travailleurs plus chevronnés qui ont perdu leur emploi pendant la récession. »

La concurrence accrue amène les jeunes diplômés à accepter des emplois ne correspondant pas à leur formation ou à se retirer du marché du travail. Les diplômés de collèges et d'universités qui n'arrivent pas à trouver un emploi dans leur domaine d'études décident souvent de faire des études dans une autre discipline ou d'accepter un emploi leur permettant de subsister, mais non de tirer parti de leur formation¹.

¹ Fong, F. (2012), « La triste situation des jeunes travailleurs », Services économiques TD, http://www.td.com/francais/document/PDF/economics/special/ff0312_younger_workers_fr.pdf, consulté la dernière fois le 29 juin 2012.

